

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ POUR ROMBAT Batteries au plomb

Selon REACH EG – Directive 1907/2006 la revue 4 / 06.22.2015 Reglement (CE)1272/2008 (CLP) et Reglement (UE) 453/2010

1. Identification du Produit et de la Société :

Nom de marque: Batterie plomb-acide rempli avec de l'acide sulfurique dilué

Fabricant: SC ROMBAT SA Bistrita

Adress: Drumul Cetatii street No.4, Bistrita, Romania

Tel: 0040 263 / 238160

Fax. 0040 263 / 234010

Email: rombat@rombat.ro

2.Composition et informations sur les ingrédients principaux

NO CAS	Description	Contenue ¹⁾ [% du poids]	Symbol de danger	Danger Phrases (H)	Precaution Phrases (P)
7439-92-1	Grille plomb (plomb métallique , alliages de plomb avec des traces possibles d'additifs)	~32	 GHS07	H302	P280
7439-92-1	Actif Mass 2) (Batterie Oxide , inorganiques livres com plomb)	~32	 GHS09	H302 H412 H413	P280
7664-93-9	Electrolyte 3) (acide sulfurique dilué avec additifs)	~29	 GHS05	H314	P202, P270, P280, P305, P351, P338
9010-79-1	Pièces récipient en plastique / plastique ⁴⁾	~7	 GHS07	Not classified	H314

Note:

- 1) Le contenu peut varier en raison de données de performances de la batterie .
- 2) Voir le chapitre 12 - Informations écologiques .
- 3) Densité de l'électrolyte varie en fonction de l'état de charge .
- 4) Composition de la matière plastique peut varier en raison de différentes exigences des clients

3. Identification des dangers

Pas de dangers se produisent pendant le fonctionnement normal d'une batterie plomb-acide comme il est décrit dans les instructions d'utilisation qui sont fournis avec la batterie . Les batteries au plomb ont trois caractéristiques importantes :

- Ils contiennent un électrolyte qui contient de l'acide sulfurique dilué . L'acide sulfurique peut causer de graves brûlures chimiques .
- Pendant le processus de charge , ils pourraient développer le gaz d'hydrogène et d'oxygène , qui dans certaines circonstances peut entraîner un mélange explosif .
- Ils peuvent contenir une quantité considérable d'énergie , qui peut être une source de courant électrique élevé et un grave choc électrique en cas de court-circuit . Les batteries doivent être marqués avec les symboles figurant au point 15 .

4. Premiers secours

Cette information est d'une importance que si la batterie est cassé et ces résultats dans un contact direct avec les ingrédients .

4.1 Général

Électrolyte (diluée d'acide sulfurique) : l'acide sulfurique agit peau corrosif et dommages
Composés de plomb : composés de plomb sont classés comme toxiques pour la reproduction
(En cas d'ingestion)

4.2 électrolyte (acide sulfurique)

Après contact avec la peau : rincer à l'eau , enlever et laver les vêtements mouillés

Après inhalation de brouillard d'acide : respirer de l'air frais; demander l'avis d' un médecin

Après contact avec les yeux : rincer à l'eau courante pendant plusieurs minutes , demander l'avis d' un médecin

Après ingestion: Boire beaucoup d'eau immédiatement , avaler du charbon actif , ne pas faire vomir et demander l'avis d' un médecin

4.3 Les composés de plomb Après contact avec la peau : nettoyer avec beaucoup d' eau et du savon

Après inhalation: respirer de l'air frais; demander l'avis d' un médecin

Après contact avec les yeux : rincer à l'eau courante pendant plusieurs minutes , demander l'avis d' un médecin

Après ingestion:

rincer la bouche avec de l'eau ; demander l'avis d' un médecin

5. Lutte contre l'incendie

QMS_Rombat S.A Rev.4	Edition: 27.10.2010 Review Date: 22.06.2015	2 10
-------------------------	--	--------

Des agents feu d'extinction: CO2 ou des agents de poudre d'extinction secs

Feu inappropriés agents d'extinction : Eau, si la tension de la batterie est supérieure à 120 V

Équipement de protection spécial : Lunettes de protection , équipement de protection respiratoire , équipement de protection , l'acide vêtements preuve en cas de grandes usines de batteries stationnaires ou où de plus grandes quantités sont stockées .

6. Mesures à prendre en cas de dissémination accidentelle

Cette information est d'une importance que si la batterie est cassé et les ingrédients sont libérés .

Dans le cas de déversement , utiliser un agent de liaison , tels que le sable , pour absorber déversé de l'acide ; utiliser le carbonate de chaux / sodium pour la neutralisation ; éliminer conformément aux réglementations locales officielles ; ne pas permettre la pénétration dans le système des eaux usées , dans la terre ou les plans d'eau .

7. Manipulation et stockage

Magasin sous le toit dans une ambiance fraîche chargé les batteries au plomb ne gèlent pas jusqu'à 50 ° C , de prévenir les courts-circuits . Rechercher un accord avec les autorités locales de l'eau en cas de grandes quantités de piles pour être stocké . Si les batteries doivent être stockées , il est impératif que les instructions d'utilisation sont affichés

QMS_Rombat S.A Rev.4	Edition: 27.10.2010 Review Date: 22.06.2015	3 10
-------------------------	--	--------

8. Limites d'exposition et équipement de protection personnelle

8.1 Plomb et composés de plomb

Il n'y a pas d'exposition au plomb et ses pâte contenant de la batterie dans des conditions normales d'utilisation.

8.2 électrolyte (acide sulfurique)

L'exposition à l'acide sulfurique et de brouillards d'acide peut se produire pendant le remplissage et la charge.

Seuil en milieu de travail: les limites d'exposition professionnelle pour brouillard d'acide sulfurique sont réglementées sur une base nationale.

Symbole de danger: C, corrosif

Équipement de protection individuelle: lunettes de protection, gants en caoutchouc ou en PVC, vêtements résistant aux acides, des bottes de sécurité.

CAS no: 7664-93-9

Hasard des phrases (H): H314: Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires.

Phrases Précaution (P): P202: Ne pas manipuler avant toutes les précautions de sécurité ont été lu et compris;

P270: Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant ce produit; P280: Porter des gants de protection / des vêtements de protection des yeux / protection / du visage;

P305 + P351 + P338: SI DANS LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact, si présent et facile à faire. Continuer à rincer; P391: Recueillir le produit répandu

8.3 Observations générales (fabricants, des stations de recharge, le personnel de service, etc.):

Le choix des équipements de protection individuelle est faite selon les dispositions légales en vigueur.

Protection respiratoire: Il faudra indications relevant de spécialistes avant la sélection et l'utilisation des appareils respiratoires. Il va utiliser des appareils respiratoires autonomes isolante ou respirateurs filtrer les brouillards ou poussières.

Caution! filtering respiratory devices do not protect workers in oxygen-deficient atmospheres. *Eye protection:* Wear goggles according to regulations on Eye and face protection. Contact lenses absorb irritants by focusing them. Using contact lenses at work is controversial.

Other individual protection ways: To prevent skin contact will wear gloves, boots and personal antacids protective equipment.

Ventilation: Il fournira des systèmes locaux et généraux ventilation pour maintenir les concentrations inférieures aux limites. Une ventilation locale est préférée car elle empêche la dispersion de produits chimiques dans la zone de travail en les capturant à la source .

Points de premiers secours : il fournira des bassins oculaires dans la zone de travail en cas d'urgence et des douches de protection rapides .

L'équipement contaminé : Gardez les vêtements de travail contaminés séparés de vêtements personnels et les laver avant de les réutiliser .

Note: Ne pas manger, boire et ne jamais fumer dans la zone de travail . Veiller à une bonne hygiène personnelle avant les repas, avant de boire, de fumer , avant d'utiliser les toilettes ou avant l'utilisation cosmétique.

9. Propriétés physiques et chimiques

QMS_Rombat S.A Rev.4	Edition: 27.10.2010 Review Date: 22.06.2015	4 10
-------------------------	--	--------

	Plomb et composés de plomb	Électrolyte L'acide sulfurique dilué , de 30 à 38,5%
Apparence <i>forme :</i> <i>couleur</i> <i>odeurs:</i>	 inodore solide gris	 liquide incolore et inodore
Point de solidification de données liées à la sécurité : Point d'ébullition: solubilité dans l'eau : densité (20 ° C): pression de vapeur (20 °C) :	327 ° C 1740 ° C très faible (0,15 mg / l) 11,34 g / cm ³ N.A.	-35 to -60 °C approx. 108 to 114 °C complete 1.2 to 1.3 g/cm ³ N.A.

Plomb et composés de plomb utilisés dans les batteries au plomb-acide sont peu solubles dans l'eau ; Le plomb peut être dissous dans un milieu acide ou alcalin seul .

10. Stabilité et réactivité

Électrolyte (acide sulfurique de 30-38,5 %) • Liquide corrosif , non inflammable

- La décomposition thermique à 338 ° C.
- Détruit matériaux organiques tels que le carton, le bois , les textiles .
- Réagit avec les métaux , la production d'hydrogène
- réactions vigoureuses au contact avec de l'hydroxyde de sodium et alcalis

11. Information toxicologique

Cette information ne concerne pas le produit fini " batterie au plomb " . Ces informations concernent uniquement à ses composés dans le cas d'un produit cassé . Les limites d'exposition différents existent au niveau national .

11,1 électrolyte (acide sulfurique dilué) :

L'acide sulfurique est intensément corrosif pour la peau et les muqueuses ; L' inhalation de vapeurs peut causer des dommages à l'appareil respiratoire .

Les données de toxicité aiguë :

- LD50 (oral, rat) = 2.140 mg / kg
 - **LC50 (inhalation, rat) = 510 mg/m³/2h**

QMS_Rombat S.A Rev.4	Edition: 27.10.2010 Review Date: 22.06.2015	5 10
-------------------------	--	--------

11.2 Composés de plomb

Le plomb et ses composés utilisés dans un des accumulateurs au plomb peut endommager les sanguins, les nerfs et les reins lorsqu'ils sont ingérés . Le plomb contenu dans la matière active est classée comme toxique pour la reproduction .

12. Information écologique

Cette information est d'une importance si la batterie est cassé et les ingrédients sont libérés dans l'environnement .

12.1 Électrolyte (acide sulfurique dilué)

Afin d' éviter d'endommager le système d'égouts , l'acide doit être neutralisé au moyen de chaux ou de carbonate de sodium avant d'être éliminés . Les dommages écologiques est possible par un changement de pH . La solution d'électrolyte réagit avec des substances organiques et d'eau , causant des dommages à la faune et la flore . L'électrolyte peut également contenir des composants solubles de plomb qui peuvent être toxiques pour les milieux aquatiques

12.2 Plomb et composés de plomb

Le traitement chimique et physique est nécessaire avant l'élimination dans l'eau . Les eaux usées contenant du plomb ne doit pas être jeté dans un état non traité .

L' ancienne classification des composés de plomb comme toxique pour l'environnement aquatique (R50 / 53 directive

67/548 / CEE , le règlement (CE) 1272 : 2008) avait été déclenchée à partir des résultats de test générés dans les années 80 pour des composés de plomb solubles (acétate de plomb) . Les composés de plomb difficilement solubles tels que le plomb Batterie oxyde n'a pas été testée en ce moment. Tests sur batterie oxyde de plomb ont été réalisées en 2001 et 2005. Les résultats des tests respectifs concluent que la batterie oxyde de plomb est pas toxique pour l'environnement , ni R50 ni R50 / 53 , ni R51 / 53 . D'où il suit que le classement général pour les composés de plomb (R50 / 53) ne concerne pas les piles oxyde de plomb. Comme le résultat de cette phrase de risque H412 / H413 (Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique) applique à la batterie oxyde de plomb (voir chapitre 12 - Informations Écologiques)

Effects of Battery Lead Oxide in the aquatic environment:

Toxicité pour les poissons : 96 h CL 50 > 100 mg / l

- Toxicité pour les daphnies : 48 h CE 50 > 100 mg / l

- Toxicité pour les algues : 72 h IC 50 > 10 mg / l

Les résultats démontrent ces batteries composés d'oxyde de plomb à une concentration de 100 mg / l n'a aucun effet négatif sur les poissons et les daphnies . Une concentration de cette batterie de plomb oxyde de 10 mg / l n'a pas d'effet néfaste sur le taux de croissance et la biomasse. Pour la classification conformément à la directive 67/548 / CEE effet indésirable le plus sensible doit être considéré . En raison de la toxicité pour l'algue à > 10 mg / l de batterie

QMS_Rombat S.A Rev.4	Edition: 27.10.2010 Review Date: 22.06.2015	6 10
-------------------------	--	--------

Lead Oxide has to be classified according to the Risk Phrase H412/H413 (Harmful to aquatic organisms, may cause long-term adverse effects in the aquatic environment).

13. Considérations relatives à l'élimination

Les batteries au plomb - acide usé (EWC 160601) sont soumis à la réglementation de la directive européenne sur les piles et ses adoptions dans la législation nationale sur la composition et la gestion de fin de vie des batteries .

Batteries plomb-acide usés sont recyclés dans les raffineries de plomb (secondaire fondeurs) . Les composants d'une batterie plomb - acide usé sont recyclés ou re- traitées .

Dans les points de vente , les fabricants et importateurs de piles , respectivement les négociants en métaux reprennent les piles usagées et les rendre aux fonderies de plomb secondaire pour le traitement . Pour simplifier la collecte et le recyclage des batteries Plomb ou de retraitement passé ne doit pas être mélangé avec d'autres batteries .

En aucun cas, l'électrolyte (acide sulfurique dilué) peut être vidé de manière inexperte . Ce processus doit être effectué par les entreprises de traitement seulement .

14.Règlement sur le transport

14.1 Batteries au plomb-acide inondée

:

Transport terrestre	Transport terrestre (ADR / RID , S.U.A , DOT) - ONU N ° : 2794 - Classification ADR / RID: Classe - Nom d'expédition : batteries, remplis avec de l'acide pour le stockage électrique - Groupe d'emballage ADR : non affectée - Label requise : Corrosif - ADR / RID : piles neuves et passées sont exonérés de tous ADR / RID (disposition spéciale 598) .
Transport maritime (En raison des différences entre les produits fournis par divers fabricants , le fournisseur devrait être consulté)	Transport maritime (Code IMDG) - Classification : Classe 8 - ONU N ° : 2794 - Nom d'expédition : batteries, remplis avec de l'acide pour le stockage électrique - Groupe d'emballage : III - EMS: F -A , S - B - Label requise : Corrosif -

QMS_Rombat S.A Rev.4	Edition: 27.10.2010 Review Date: 22.06.2015	7 10
-------------------------	--	--------

Transport aérien	Transport aérien (IATA -DGR) - Classification : Classe - ONU N ° : 2794 - Nom d'expédition : batteries, remplis avec de l'acide pour le stockage électrique - Groupe d'emballage : III - Label requise : Corrosif
-------------------------	---

14.2 Les batteries endommagées

Transport terrestre	Transport terrestre (ADR / RID , S.U.A , DOT) - ONU N ° : 2794 - Classification ADR / RID: Classe 8 - Nom d'expédition : batteries, remplis avec de l'acide pour le stockage électrique - Groupe d'emballage ADR : non affectée - Label requise : Corrosif - Recommandation d'emballage selon l'exigence P801a (transport de marchandises dangereuses , les batteries dans des boîtes scellées ou conteneurs) ou prévisions spéciales VV14 (transport des marchandises dangereuses - marchandises en vrac
----------------------------	--

14.3 Les batteries VRLA seulement:

Transport terrestre	Transport terrestre (ADR / RID , États-Unis DOT) - ONU N ° : 2794 - Classification ADR / RID: Classe 8 - Frais de port correct Nam e : PILES , INVERSABLES stockage électrique - Groupe d'emballage ADR : non affectée - Label requise : Corrosif - ADR / RID : piles neuves et passées sont exonérés de tous ADR / RID (disposition spéciale 598) . -
Transport maritime	Transport maritime (Code IMDG) - ONU N ° : 2794 - Classification : Classe 8 - Frais de port correct Nam e : PILES , INVERSABLES stockage électrique - Groupe d'emballage : III - EMS: F -A , S - B - Label requise : Corrosif - Si les batteries étanches satisfont la disposition spéciale A67 , ils sont exemptés de tous Codes IMDG condition que les bornes des batteries sont protégées contre les courts-circuits . Une déclaration du fabricant doit être disponible . Si non disponible , les piles doivent être manipulés comme décrit au paragraphe 14.2

QMS_Rombat S.A Rev.4	Edition: 27.10.2010 Review Date: 22.06.2015	8 10
-------------------------	--	--------

Transport aérien	Transport aérien (code IMDG) - ONU N ° : 2794 - Classification : Classe 8 - Nom d'expédition : PILES , INVERSABLES stockage électrique - Groupe d'emballage : III - EmS : F -A , S - B - Label requise : Corrosif - Si les batteries étanches satisfont la disposition spéciale A67 , ils sont exemptés de tous les codes IATA DGR à condition que les bornes de batteries sont protégées contre les courts-circuits . -
-------------------------	---

15. Informations réglementaires

Conformément à la directive européenne sur les piles et la législation nationale respective , les batteries au plomb acide doivent être marquées par une poubelle barrée avec le symbole chimique pour le plomb illustré ci-dessous , avec le symbole de retour / recyclage ISO



En outre les batteries au plomb acide doivent être étiquetées avec les symboles de danger décrits ci-dessous :



Ne pas fumer , pas de flammes nues , pas



sparks



Porter des lunettes de sécurité Respectez



instructions



Gardez loin des enfants



QMS_Rombat S.A Rev.4	Edition: 27.10.2010 Review Date: 22.06.2015	9 10
-------------------------	--	--------

Étiquetage peut varier en raison de l'application et de la dimension de la batterie. Le fabricant , l'importateur respectivement des batteries est chargé de placer les symboles (une taille minimale est spécifiée) . En outre , l'information du consommateur / utilisateur sur la signification des symboles peut être attaché.

16. Autre information

Littérature:

- Fiches de Données de Sécurité - Genium Publishing Corporation Etats-Unis -1988
- Fiches toxicologiques - INRS Franta - 2004
- Cartes internationales de sécurité chimique - NIOSH USA - 2005
- Fisa tehnica cu la date de la Securitate - "INCDPM" Bucuresti - 2007
- HG 1132 - privind regimul bateriilor SI SI acumulatorilor al deseurilor de baterii si acumulatori 2008
- Instructions pour la manipulation de seif des batteries acide-plomb-Eurobat- 2,009
- Guide de transport Eurobat - ADR 2011
- Règlement 1907/2006 (REACH)
- Règlement 1272/2008 (CLP)
- Règlement 453/2010 (exigences élaboration des FDS)

Note: Ce document se réfère uniquement au produit mentionné (et non des mélanges avec d'autres composés ou impuretés) et contient des informations bibliographiques disponibles au moment de l'édition. L'information donnée ci-dessus est fournie de bonne foi et fondées sur les connaissances actuelles et ne constitue pas une garantie de la sécurité dans toutes les conditions. Il est de la responsabilité de l'utilisateur d'observer toutes les lois et réglementations en vigueur pour le stockage, l'utilisation, l'entretien ou l'élimination du produit. Si il ya des requêtes, le fournisseur devrait être consulté. Toutefois, cela ne constitue pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel

QMS_Rombat S.A Rev.4	Edition: 27.10.2010 Review Date: 22.06.2015	10 10
-------------------------	--	---------